Communiqué de presse : Procès de Laurent Bucyibaruta du 9 mai au 12 juillet 2022

8 mai 2022

Communiqué de presse d'Ibuka France du 8 mai 2022: Procès de Laurent Bucyibaruta du 9 mai au 12 juillet 2022 devant les Assises de Paris

Le 30 mai 2000, Laurent Bucyibaruta est interpellé et mis en examen par le Bureau du Procureur de la ville de Troyes. Cette arrestation fait suite à une plainte déposée quelque mois plus tôt par l'association Survie et la FIDH (la Fédération Internationale des Ligues des droits de l'Homme). Suite à plusieurs rebondissements procéduraux portant notamment sur des questions de compétences des tribunaux français, rwandais et internationaux, Laurent Bucyibaruta est finalement renvoyé devant la Cour d'Assise de Paris le 24 décembre 2018. Cette décision est confirmée en appel le 21 janvier 2021. Le procès se déroulera en audience publique du 9 mai au 12 juillet 2022 au Palais de Justice de l'île de la Cité, 10 boulevard du Palais, 75001 Paris.

Laurent Bucyibaruta est né en 1944 au Rwanda. Il est désigné préfet de la préfecture de Gikongoro, située au sud-ouest du pays. Militant au sein du MRND (le Mouvement Républicain National pour la Démocratie), parti du Président Habyarimana et de sa femme, et haut placé au sein de la milice *Interahamwe*, il est accusé d'avoir participé activement au génocide perpétré contre les Tutsi. Plus précisément, par sa position d'autorité en tant que préfet, il aurait incité publiquement et ordonné à différentes personnes étant sous ses ordres, de massacrer les Tutsi de sa préfecture. L'ONG *Trial International* retient actuellement que Laurent Bucyibaruta

aurait organisé et dirigé trois tueries : le 21 avril 1994 à la paroisse de Cyanika et de Kaduha, le 22 avril 1994 à la prison de Gikongoro et le 7 mai 1994 à l'école des filles de Kibeho.

L'association Ibuka France, [aux côtés de la CRF (Communauté Rwandaise de France), du CPCR (Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda), de Survie et de la FIDH], s'est constituée partie civile. Vingt-deux ans après le début de la procédure judiciaire, Laurent Bucyibaruta est enfin présenté devant une cour de justice. C'est une victoire dont Ibuka France, aux côtés des autres parties civiles, se réjouit. Tolérer l'impunité, n'est pas seulement une insulte aux victimes par la négation de leur souffrance, c'est aussi un message d'encouragement aux criminels de demain. C'est trahir l'humanité. Tant que les responsables ne sont pas jugés, les victimes ne retrouveront pas leur dignité. C'est parce que le combat pour la justice est si important, qu'Ibuka se félicite de l'ouverture de ce procès, le quatrième en France depuis celui de Pascal Simbikangwa en février 2014.

Fait à Paris le 8 mai 2022.

Etienne NSANZIMANA, Président d'Ibuka France

Contact :

contact@ibuka-france.org

Tél: 06 21 08 33 94